

Aide aux devoirs Jules VERNE

Conditions d'accès :

Etre scolarisé à Thiais (du primaire au lycée).
Avoir rempli et signé par l'enfant et son représentant légal ce document.

Obligations du CAJT :

Mettre à disposition une salle pour faire de l'aide aux devoirs.
Contacter le responsable légal de l'enfant si ce dernier ne respecte pas le règlement.

Engagements du jeune :

Respecter les règles de vie de l'aide aux devoirs.
Quitter la salle lorsqu'il a fini ses devoirs.

Horaires d'ouvertures : les lundis et vendredis de 17h30 à 19h
(Il n'y a pas d'aide aux devoirs pendant les vacances scolaires)

INSCRIPTION

(Veuillez écrire les renseignements en lettres majuscules)

Je soussigné(e) : Mme/Mr.....

Adresse :

Tél domicile : Portable :

Email :@.....

Je souhaite être contacté(e) : par email ou par courrier

Autorise mon(a) fils/fille : Nom :.....

Prénom :.....

A participer à l'aide aux devoirs.

Date de naissance : / / Classe :.....

Établissement fréquenté :

Instituteur(trice) - Professeur Principal :

AUTORISATIONS

J'autorise Je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul à la fin du soutien scolaire.

Si non, veuillez indiquer les noms et prénoms des personnes pouvant venir le(la) cherché(e) :

.....
.....

J'autorise Je n'autorise pas le CAJT à prendre et utiliser des photos, vidéos de mon enfant pour une publication sur internet ou sur support papier.

« Je m'engage à respecter l'ensemble de ces règles de fonctionnement, à me comporter correctement et avoir un langage décent. Dans le cas contraire, je suis informé que mes parents seront contactés et mis au courant par le CAJT. »

Fait à Thiais, le

Signature du jeune précédée
de la mention « Lu et Approuvé »

Signature du responsable légal
précédée de la mention « Lu et Approuvé »